



**PREFECTURE  
DE PARIS**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES  
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL  
N°75-2022-424

PUBLIÉ LE 8 JUIN 2022

# Sommaire

## Préfecture de Police / Cabinet

75-2022-06-06-00001 - <b>??</b> Arrêté n°22-044 portant composition du conseil médical interdépartemental <b>??</b> compétent à l'égard des fonctionnaires des services actifs de la police nationale relevant du secrétariat général pour l'administration de la police de la zone de défense et de sécurité de Paris affectés dans les départements de Paris, des Hauts-de-Seine, de la Seine-Saint-Denis, du Val-de-Marne, de la Seine-et-Marne, des Yvelines, de l'Essonne, du Val-d'Oise, les aéroports de Roissy Charles-de-Gaulle et Le Bourget <b>??</b> et l'aéroport d'Orly (5 pages)	Page 3
75-2022-06-07-00015 - Arrêté n° 2022-00599 <b>??</b> accordant des récompenses pour actes de courage et de dévouement <b>??</b> (1 page)	Page 9
75-2022-06-07-00017 - Arrêté n° 2022-00600 <b>??</b> Accordant des récompenses pour actes de courage et de dévouement <b>??</b> (1 page)	Page 11
75-2022-06-07-00016 - Arrêté n° 2022-00601 <b>??</b> Accordant des récompenses pour actes de courage et de dévouement <b>??</b> (1 page)	Page 13
75-2022-06-07-00018 - Arrêté n° 2022-00602 <b>??</b> Accordant des récompenses pour actes de courage et de dévouement <b>??</b> (1 page)	Page 15
75-2022-06-07-00019 - Arrêté n° 2022-00603 <b>??</b> Accordant des récompenses pour actes de courage et de dévouement <b>??</b> (1 page)	Page 17
75-2022-06-07-00020 - Arrêté n° 2022-00604 <b>??</b> Accordant des récompenses pour actes de courage et de dévouement <b>??</b> (1 page)	Page 19
75-2022-06-08-00002 - Arrêté n° 2022-00614 <b>??</b> Accordant des récompenses pour actes de courage et de dévouement <b>??</b> (1 page)	Page 21
75-2022-06-08-00003 - Arrêté n° 2022-00615 <b>??</b> Accordant des récompenses pour actes de courage et de dévouement <b>??</b> (1 page)	Page 23

Préfecture de Police

75-2022-06-06-00001

Arrêté n°22-044 portant composition du conseil  
médical interdépartemental  
compétent à l'égard des fonctionnaires des  
services actifs de la police nationale relevant du  
secrétariat général pour l'administration de la  
police de la zone de défense et de sécurité de  
Paris affectés dans les départements de Paris, des  
Hauts-de-Seine, de la Seine-Saint-Denis, du  
Val-de-Marne, de la Seine-et-Marne, des Yvelines,  
de l'Essonne, du Val-d'Oise, les aéroports de  
Roissy Charles-de-Gaulle et Le Bourget  
et l'aéroport d'Orly

**Arrêté n°22-044**

**portant composition du conseil médical interdépartemental  
compétent à l'égard des fonctionnaires des services actifs de la police nationale relevant du secrétariat  
général pour l'administration de la police de la zone de défense et de sécurité de Paris affectés dans les  
départements de Paris, des Hauts-de-Seine, de la Seine-Saint-Denis, du Val-de-Marne, de la Seine-et-Marne,  
des Yvelines, de l'Essonne, du Val-d'Oise, les aéroports de Roissy – Charles-de-Gaulle et Le Bourget  
et l'aéroport d'Orly**

Le préfet de police,

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le décret n°86-442 du 14 mars 1986 modifié relatif à la désignation des médecins agréés, à l'organisation des conseils médicaux, aux conditions d'aptitude physique pour l'admission aux emplois publics et au régime de congés de maladie des fonctionnaires ;

Vu le décret n°95-654 du 9 mai 1995 modifié fixant les dispositions communes applicables aux fonctionnaires actifs des services de la police nationale ;

Vu le décret n°2022-353 du 11 mars 2022 relatif aux conseils médicaux dans la fonction publique de l'État ;

**Arrête**

**Article 1<sup>er</sup>** : Sont désignés comme membres du conseil médical interdépartemental en **formation plénière** :

**1 - Au titre des médecins agréés, jusqu'au 30 juin 2022**

<u>Membres titulaires</u>	<u>Membres suppléants</u>
<b>Dr Gérard VIGOUROUX</b>	<b>Dr Sylvain DEMANCHE</b>
<b>Dr Guy CADOCHE</b>	<b>Dr Roger VIVARIE</b>
<b>Dr François BUSNEL</b>	

Le Dr Gérard VIGOUROUX est désigné pour assurer la présidence de l'instance jusqu'au 30 juin 2022.

**2 - Au titre des représentants de l'administration**

Deux représentants de l'administration sont désignés, pour chaque instance, par le chef de service dont dépend le fonctionnaire concerné.

### 3 – Au titre des représentants du personnel

#### Pour le corps de conception et de direction de la police nationale

##### *Pour le grade de commissaire général*

<u>Membre titulaire</u>	<u>Membre suppléant</u>
<b>M. Thierry HUGUET</b> SICP	<b>M. Dominique SERNICLAY</b> SICP

##### *Pour le grade de commissaire divisionnaire*

<u>Membres titulaires</u>	<u>Membres suppléants</u>
<b>M. Michel CHABALLIER</b> SCPN	<b>M. Stéphane WIERZBA</b> SCPN
<b>M. Jean-Paul MEGRET</b> SICP	<b>Mme Maryline DOLL</b> SICP

##### *Pour le grade de commissaire*

<u>Membre titulaire</u>	<u>Membre suppléant</u>
<b>M. Christophe BALLET</b> SCPN	<b>M. Alain CHASTRUSSE</b> SCPN

#### Pour le corps de commandement de la police nationale

##### *Pour le grade de commandant divisionnaire*

<u>Membres titulaires</u>	<u>Membres suppléants</u>
<b>Mme Pascale BACHMANN</b> SCSI	<b>M. Jacques FRANÇOIS</b> SCSI
<b>M. Olivier DE VISME</b> SYNERGIE OFFICIERS	Néant

##### *Pour le grade de commandant*

<u>Membres titulaires</u>	<u>Membres suppléants</u>
<b>Mme Eve PESTEIL</b> SCSI	<b>Mme Corinne LETELLIER</b> SCSI
<b>Mme Patricia MOUKOURI-EPEE</b> SYNERGIE OFFICIERS	<b>M. Vincent TERZI</b> SYNERGIE OFFICIERS

*Pour le grade de capitaine*

<u>Membres titulaires</u>	<u>Membres suppléants</u>
<b>M. Sébastien GOUJON</b> SCSI	<b>Mme Bertille GUIDET</b> SCSI
<b>M. Sébastien VANESSCHE</b> SCSI	<b>Mme Pascale VIVIEN</b> SCSI

Pour le corps d'encadrement et d'application de la police nationale

*Pour le grade de major*

<u>Membres titulaires</u>	<u>Membres suppléants</u>
<b>M. Christian TOUSSAINT DU WAST</b> Alliance Police Nationale – UNSA police	<b>M. Franck LALOUE</b> Alliance Police Nationale – UNSA police
<b>M. Joseph LEROY</b> Unité SGP Police – Force Ouvrière	<b>M. Jean-Paul TIXIER</b> Unité SGP Police – Force Ouvrière

*Pour le grade de brigadier-chef*

<u>Membres titulaires</u>	<u>Membres suppléants</u>
<b>M. David LE ROUX</b> Alliance Police Nationale – UNSA police	<b>M. Christophe HENNO</b> Alliance Police Nationale – UNSA police
<b>Mme Peggy GOSSELIN</b> Alliance Police Nationale – UNSA police	<b>M. David HERAN</b> Alliance Police Nationale – UNSA police

*Pour le grade de brigadier*

<u>Membres titulaires</u>	<u>Membres suppléants</u>
<b>M. Stéphane IMMERY</b> Alliance Police Nationale – UNSA police	<b>M. Arnaud HUBERT</b> Alliance Police Nationale – UNSA police
<b>M. Mickaël DEQUIN</b> Unité SGP Police – Force Ouvrière	<b>Mme Audrey PEQUIGNOT</b> Unité SGP Police – Force Ouvrière

*Pour le grade de gardien de la paix*

<u>Membres titulaires</u>	<u>Membres suppléants</u>
<b>M. Loic DESSERTENE</b> Alliance Police Nationale – UNSA police	<b>Mme Lamia JOHNSON</b> Alliance Police Nationale – UNSA police
<b>M. Vanhtham MAO</b> Unité SGP Police – Force Ouvrière	<b>M. Kévin ZOUGGARI</b> Unité SGP Police – Force Ouvrière

Pour les agents du corps d'encadrement et d'application de la police nationale affectés dans les services territoriaux de la direction centrale des compagnies républicaines de sécurité

*Pour le grade de major*

<u>Membres titulaires</u>	<u>Membres suppléants</u>
<b>M. Renaud MAZOYER</b> Alliance Police Nationale	<b>M. Samuel LOUVEL</b> Alliance Police Nationale
<b>M. Serge DAMBRINE</b> Alliance Police Nationale	<b>M. Laurent LUC</b> Alliance Police Nationale

*Pour le grade de brigadier-chef*

<u>Membres titulaires</u>	<u>Membres suppléants</u>
<b>M. Frédéric MASANET</b> Unité SGP Police – Force Ouvrière	<b>M. Jean-Sébastien LEVEL</b> Unité SGP Police – Force Ouvrière
<b>M. David SAVIN</b> UNSA Police	<b>M. Pascal PUJOL</b> UNSA Police

*Pour le grade de brigadier*

<u>Membres titulaires</u>	<u>Membres suppléants</u>
<b>M. Guillaume COATLEVEN</b> Unité SGP Police – Force Ouvrière	<b>M. Yannick REDOU</b> Unité SGP Police – Force Ouvrière
<b>M. Jean-Charles GOMES DE CARVALHO</b> UNSA Police	<b>M. Nassim BELLILI</b> UNSA Police

*Pour le grade de gardien de la paix*

<u>Membres titulaires</u>	<u>Membres suppléants</u>
<b>M. Mickaël LEGAY</b> Unité SGP Police – Force Ouvrière	<b>M. Benaouda BENKADA</b> Unité SGP Police – Force Ouvrière
<b>M. Chakic MERABET</b> UNSA Police	<b>M. Jean Charles CHAUDERLIER</b> UNSA Police

Article 2 : Sont désignés comme membres du conseil médical interdépartemental en **formation restreinte** :

<u>Membres titulaires</u>	<u>Membres suppléants</u>
<b>Dr Gérard VIGOUROUX</b>	<b>Dr Sylvain DEMANCHE</b>
<b>Dr Guy CADOCHÉ</b>	<b>Dr Roger VIVARIE</b>
<b>Dr François BUSNEL</b>	

Article 3 : Le conseil médical dispose d'un secrétariat placé sous l'autorité de son président.

Article 4 : L'arrêté n°22-029 du 1<sup>er</sup> avril 2022 portant composition du conseil médical interdépartemental compétent à l'égard des fonctionnaires des services actifs de la police nationale relevant du secrétariat général pour l'administration de la police de la zone de défense et de sécurité de Paris affectés dans les départements de Paris, des Hauts-de-Seine, de la Seine-Saint-Denis, du Val-de-Marne, de la Seine-et-Marne, des Yvelines, de l'Essonne, du Val-d'Oise, les aéroports de Roissy – Charles-de-Gaulle et Le Bourget et l'aéroport d'Orly est abrogé.

Article 5 : Le préfet, secrétaire général pour l'administration, est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *recueil des actes administratifs de la préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris*.

Paris, le 06 JUIN 2022

Directrice des ressources humaines

Juliette TRIGNAT



Préfecture de Police

75-2022-06-07-00015

Arrêté n° 2022-00599  
accordant des récompenses pour actes de  
courage et de dévouement

Paris, le 07 juin 2022

**ARRETE N° 2022-00599**

**Accordant des récompenses pour actes de courage et de dévouement**

LE PREFET DE POLICE

Vu le décret du 16 novembre 1901 modifié par le décret du 9 décembre 1924 ;

Vu le décret n°70-221 du 17 mars 1970 portant déconcentration en matière d'attribution de récompenses pour actes de courage et de dévouement ;

**A R R E T E**

Article 1<sup>er</sup>

La Médaille d'argent de 2<sup>ème</sup> classe pour actes de courage et de dévouement est décernée à ***l'Adjudant-chef Julien LAURENT***, né le 7 juillet 1977, affecté au sein de la 9<sup>ème</sup> compagnie d'incendie et de secours de la Brigade de Sapeurs-Pompiers de Paris.

Article 2

Le présent arrêté sera publié au « Recueil des actes administratifs de la Préfecture de Police ».

**Didier LALLEMENT**

Préfecture de Police

75-2022-06-07-00017

Arrêté n° 2022-00600

Accordant des récompenses pour actes de  
courage et de dévouement

Paris, le 07 juin 2022

**ARRETE N° 2022-00600**

**Accordant des récompenses pour actes de courage et de dévouement**

LE PREFET DE POLICE

Vu le décret du 16 novembre 1901 modifié par le décret du 9 décembre 1924 ;

Vu le décret n°70-221 du 17 mars 1970 portant déconcentration en matière d'attribution de récompenses pour actes de courage et de dévouement ;

**A R R E T E**

Article 1<sup>er</sup>

La Médaille de bronze pour actes de courage et de dévouement est décernée au **Caporal-chef Stéphane BENÂTIER**, né le 28 février 1995, affecté au sein de la 5<sup>ème</sup> compagnie d'incendie et de secours de la Brigade de Sapeurs-Pompiers de Paris.

Article 2

Le présent arrêté sera publié au « Recueil des actes administratifs de la Préfecture de Police ».

**Didier LALLEMENT**

Préfecture de Police

75-2022-06-07-00016

Arrêté n° 2022-00601

Accordant des récompenses pour actes de  
courage et de dévouement

Paris, le 07 juin 2022

**ARRETE N° 2022-00601**

**Accordant des récompenses pour actes de courage et de dévouement**

LE PREFET DE POLICE

Vu le décret du 16 novembre 1901 modifié par le décret du 9 décembre 1924 ;

Vu le décret n°70-221 du 17 mars 1970 portant déconcentration en matière d'attribution de récompenses pour actes de courage et de dévouement ;

**A R R E T E**

Article 1<sup>er</sup>

La Médaille de bronze pour actes de courage et de dévouement est décernée au **Sergent Jean-Noël GANDOUIN**, né le 1<sup>er</sup> juin 1988, affecté au sein de la 23<sup>ème</sup> compagnie d'incendie et de secours de la Brigade de Sapeurs-Pompiers de Paris.

Article 2

Le présent arrêté sera publié au « Recueil des actes administratifs de la Préfecture de Police ».

**Didier LALLEMENT**

Préfecture de Police

75-2022-06-07-00018

Arrêté n° 2022-00602

Accordant des récompenses pour actes de  
courage et de dévouement

Paris, le 07 juin 2022

**ARRETE N° 2022-00602**

**Accordant des récompenses pour actes de courage et de dévouement**

LE PREFET DE POLICE

Vu le décret du 16 novembre 1901 modifié par le décret du 9 décembre 1924 ;

Vu le décret n°70-221 du 17 mars 1970 portant déconcentration en matière d'attribution de récompenses pour actes de courage et de dévouement ;

**A R R E T E**

Article 1<sup>er</sup>

La Médaille de bronze pour actes de courage et de dévouement est décernée **au Sapeur de première classe Ivan VARGAS CUARTAS**, né le 9 février 1996, affecté au sein de la 28<sup>ème</sup> compagnie d'incendie et de secours de la Brigade de Sapeurs-Pompiers de Paris.

Article 2

Le présent arrêté sera publié au « Recueil des actes administratifs de la Préfecture de Police ».

**Didier LALLEMENT**



Préfecture de Police

75-2022-06-07-00019

Arrêté n° 2022-00603

Accordant des récompenses pour actes de  
courage et de dévouement

Paris, le 07 juin 2022

**ARRETE N° 2022-00603**

**Accordant des récompenses pour actes de courage et de dévouement**

LE PREFET DE POLICE

Vu le décret du 16 novembre 1901 modifié par le décret du 9 décembre 1924 ;

Vu le décret n°70-221 du 17 mars 1970 portant déconcentration en matière d'attribution de récompenses pour actes de courage et de dévouement ;

**A R R E T E**

Article 1<sup>er</sup>

La Médaille de bronze pour actes de courage et de dévouement est décernée **au Caporal-chef Mike ANTOU**, né le 7 juillet 1992, affecté au sein de la 12<sup>ème</sup> compagnie d'incendie et de secours de la Brigade de Sapeurs-Pompiers de Paris.

Article 2

Le présent arrêté sera publié au « Recueil des actes administratifs de la Préfecture de Police ».

**Didier LALLEMENT**

Préfecture de Police

75-2022-06-07-00020

Arrêté n° 2022-00604

Accordant des récompenses pour actes de  
courage et de dévouement

Paris, le 07 juin 2022

**ARRETE N° 2022-00604**

**Accordant des récompenses pour actes de courage et de dévouement**

LE PREFET DE POLICE

Vu le décret du 16 novembre 1901 modifié par le décret du 9 décembre 1924 ;

Vu le décret n°70-221 du 17 mars 1970 portant déconcentration en matière d'attribution de récompenses pour actes de courage et de dévouement ;

**A R R E T E**

Article 1<sup>er</sup>

La Médaille de bronze pour actes de courage et de dévouement est décernée aux militaires de la Brigade de Sapeurs-Pompiers de Paris, dont les noms suivent :

- Aspirant **Alexis MAROUANI**, né le 15 octobre 2001, 17<sup>ème</sup> Compagnie d'incendie et de secours ;

- Sapeur de première classe **Corentin POTEVIN**, né le 9 octobre 1999, 17<sup>ème</sup> Compagnie d'incendie et de secours.

- Sapeur de première classe **Quentin RIFFARD**, né le 24 juin 2000, 17<sup>ème</sup> Compagnie d'incendie et de secours.

Article 2

Le présent arrêté sera publié au « Recueil des actes administratifs de la Préfecture de Police ».

**Didier LALLEMENT**

Préfecture de Police

75-2022-06-08-00002

Arrêté n° 2022-00614

Accordant des récompenses pour actes de  
courage et de dévouement

Paris, le 07 juin 2022

**ARRETE N° 2022-00614**

**Accordant des récompenses pour actes de courage et de dévouement**

LE PREFET DE POLICE

Vu le décret du 16 novembre 1901 modifié par le décret du 9 décembre 1924 ;

Vu le décret n°70-221 du 17 mars 1970 portant déconcentration en matière d'attribution de récompenses pour actes de courage et de dévouement ;

**A R R E T E**

Article 1<sup>er</sup>

Des Médailles pour actes de courage et de dévouement sont décernées aux militaires de la Brigade de Sapeurs-Pompiers de Paris, dont les noms suivent :

Echelon « Bronze » :

- Caporal-chef **Pierre WAKEFORD**, né le 26 avril 1999, 16<sup>ème</sup> compagnie d'incendie et de secours ;
- Sapeur de première classe **Quentin EVENOU**, né le 21 septembre 1996, 16<sup>ème</sup> compagnie d'incendie et de secours.

Article 2

Le présent arrêté sera publié au « Recueil des actes administratifs de la Préfecture de Police ».

**Didier LALLEMENT**

Préfecture de Police

75-2022-06-08-00003

Arrêté n° 2022-00615

Accordant des récompenses pour actes de  
courage et de dévouement

Paris, le 08 juin 2022

**ARRETE N° 2022-00615**

**Accordant des récompenses pour actes de courage et de dévouement**

LE PREFET DE POLICE

Vu le décret du 16 novembre 1901 modifié par le décret du 9 décembre 1924 ;

Vu le décret n°70-221 du 17 mars 1970 portant déconcentration en matière d'attribution de récompenses pour actes de courage et de dévouement ;

**A R R E T E**

Article 1<sup>er</sup>

La Médaille de bronze pour actes de courage et de dévouement est décernée au **Sergent Jules BICHET**, né le 31 mars 1991, affecté au sein du 13<sup>ème</sup> Régiment du Génie.

Article 2

Le présent arrêté sera publié au « Recueil des actes administratifs de la Préfecture de Police ».

**Didier LALLEMENT**